

LE PETIT BULLETIN

Gazette du Montchabouillard



**Prochainement, l'AGORA
des jeunes à Montchaboud !**

Sommaire

- Éditorial p 1
- Vie municipale 2
- Vie communale 7
- Vie associative 14
- Environnement 18
- La Métropole 19
- Infos pratiques 20



POLITEIA FRANCE

**L'application mobile
pour communiquer
avec vous !**

Mairie de Montchaboud
Tél/Fax : 04 76 68 29 96
mairie-montchaboud@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture mairie
mardi : 10-12h / 13-16h
mercredi : 10-12h
jeudi : 14-18h

Vie Municipale

Cérémonie des vœux du maire

« Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et de moi-même, une année 2023 riche :

Riche en émotions, en évènements heureux, riche en petits moments du quotidien qui nous permettent de nous sentir bien.

Riche en sentiments, que chacun d'entre nous puisse se réaliser et s'épanouir au sein de sa famille, de ses proches et de ses amis.

Riche en confort de vie, accomplissement professionnel, cadre de vie, que chacun puisse avoir les conditions matériels en accord avec à ses ambitions.

Riche en santé, surement le plus important et l'indispensable pour pouvoir apprécier la vie qui nous est offerte et profiter de tous les bonheurs précédemment cités »

Extrait du discours de M. Le Maire

La cérémonie des vœux du maire a eu lieu le 13 janvier à la salle polyvalente. Après le traditionnel discours, les habitants du village et les élus se sont retrouvés autour d'un pot pour un moment d'échanges et de convivialité.

M. Claude Soullier, maire de Brié-et-Angonnes et Mme Agnès Aubenas, 1ère adjointe, faisaient partie des invités. Le rapprochement entre les deux communes se consolide cette année par le choix de faire de l'école de Brié-et-Angonnes, l'école de référence pour les enfants de Montchaboud.

« cette commune voisine et amie que nous pouvons considérer comme une grande soeur » souligne Guy Soto dans son discours.

A noter la présence, en tant que représentante de Grenoble Alpes Métropole, de Mme Corinne Lemarié, adjointe à la mairie de Varcès et conseillère métropolitaine, déléguée à l'égalité entre les hommes et les femmes et à la lutte contre les discriminations.



Crédit photo : Municipalité

Vie Municipale

Conseil Municipal du 21 décembre 2022

Présents : 8 ; Excusés : 3

- 1– Remboursement de frais des élus de la commune (8 votes pour)
- 2– Remboursement de frais de séjour et de déplacement (8 votes pour)
- 3– Attribution d'un régime indemnitaire (8 votes pour)
- 4- Décision modificative n°2 (8 votes pour)

Conseil Municipal du 25 janvier 2023

Présents : 7 ; Excusés : 3 ; Pouvoir : 1

- 1– Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget (8 votes pour)
- 2– Groupement de commandes pour l'outillage d'instruction des autorisations d'urbanisme (8 votes pour)

À compter de 2023, les délibérations et arrêtés seront consultables sur le site :

<https://mairie-montchaboud.fr>

- Article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021,
- Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements)

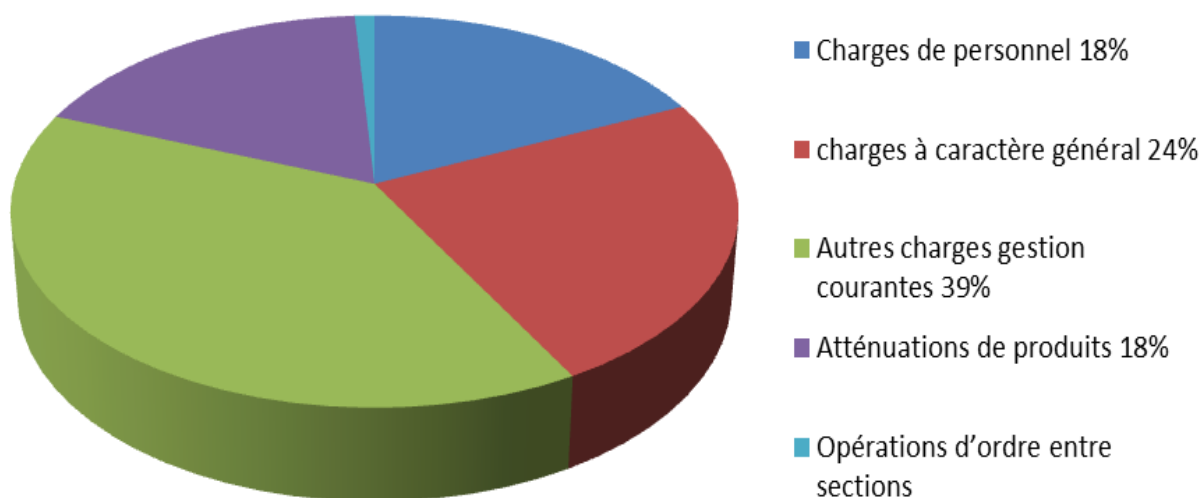


Vie Municipale

Les dépenses de la commune en 2022

Recettes de fonctionnement 2022	:	180 297, 88 euros
Dépenses de fonctionnement 2022	:	200 452, 24 euros
Excédent de fonctionnement 2021 reporté	:	50 208, 97 euros
Résultat de clôture de l'exercice 2022	:	30 054, 61 euros

Fonctionnement 2022 dépenses



- Autres charges gestion courante	:	79 722,26 euros .
- Atténuation de produits	:	35 442,00 euros
- Charges à caractère général	:	48 275,81 euros .
- Charges de personnel	:	35 978,17 euros
- Opérations d'ordre	:	984,00 euros

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la commune sont réparties par chapitre.

Le Conseil municipal de la commune vote chaque année les crédits alloués en fonction de ces différents chapitres.

Les chapitres des dépenses:

- **Les charges à caractère général** sont les dépenses qui permettent à la commune d'assurer son fonctionnement quotidien comme l'électricité, l'achat de petits matériels, les prestations de service pour la maintenance et l'entretien.

- **Les charges de personnel** correspondent aux salaires des agents de la commune ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tels que l'URSSAF, ainsi que les honoraires (accompagnateur du bus)

- **L'atténuation de produits** correspond aux recettes perçues par la commune qui doivent être reversées à un autre organisme, ex: à la Métropole en contrepartie des transferts de charges.

- **Les autres charges de gestion courante** correspondent aux indemnités des élus, à la participation au fonctionnement des écoles, du SICCE (syndicat intercommunal de coopération et des compétences enfance) du syndicat du collège, aux subventions versées.

- **Les opérations d'ordre et de transfert entre les sections** sont des écritures qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie. Il s'agit principalement de jeux d'écritures entre la section de fonctionnement ou d'exploitation et la section d'investissement, mais cela peut aussi se faire à l'intérieur de la même section.

Section investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021 : 89 411,48 euros

Résultat de l'exercice 2022 : 2 785,50 euros

Résultat de clôture 2022 : 92 196,98 euros

Dépenses d'investissement 2022 : 13132,07 euros

- Achat de foncier (ancien terrain de foot) : 4 000,00 euros

- Pose du grillage de l'espace de jeux petite enfance : 5 652,00 euros

- Matériel informatique : 1 637,52 euros

- Dépenses diverses, outillage et petit équipement : 1 842,55 euros

Vie Communale

Un nom pour l'espace « petite enfance » ?



L'avancement du terrain de jeux « petite enfance » à l'entrée du village a franchi une étape. Le grillage pour sécuriser l'espace est posé, les équipements sont commandés et devraient être livrés prochainement.

Reste...à lui donner un nom ! La mairie fait appel à votre créativité, vous pouvez transmettre vos propositions par mail :

mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Les villageois seront conviés à une inauguration, et le nom choisi sera dévoilé à cette occasion.



La collecte a été effectuée du 19 janvier au 18 février 2023,

les résultats sont les suivants :

156 logements à recenser (pour rappel 149 en 2019) :

- 146 résidences principales (142 réponses par internet, 4 réponses papier)
- 2 résidences secondaires
- 4 logements vacants
- 4 logements non recensés



Les résultats concernant le nombre d'habitants seront transmis par l'INSEE courant juin

Vous pouvez accéder à l'évolution sur le site de l'INSEE :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38252>

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	
Résidences principales	13	60	85	96	120	134	141	143	
Résidences secondaires	4	5	4	2	0	0	2	2	Source INSEE
Logements vacants	0	5	5	0	4	4	4	5	

Vie Communale

Le four à pain

L'état du four à pain communal, emblématique du village, a posé quelques questions quant à son utilisation en sécurité.

La mairie a mandaté un expert M. Jean-Michel Etienne de l'atelier des Carthuses situé à Saint-Pierre-de-Chartreuse, et sa réponse confirme : « *qu' il n' y a pas de danger à utiliser le four en l' état* »

Des problèmes d'humidité, qui ne remettent pas en question l'utilisation du four, sont cependant à prendre en compte et des travaux à envisager pour conserver ce beau patrimoine dans le temps, soit en drainant la partie arrière du bâtiment, soit en ventilant la voute.



L' expertise de M. Etienne permet de se plonger dans une tranche d'histoire locale .

« des vestiges d'éléments de molasse rubéfiée sur une face donc ayant été au feu régulièrement, sont visibles en réemploi dans la façade du four et laissent penser que la chambre / chapelle en place a remplacé une plus ancienne taillée dans du grès molassique (probablement de la molasse de Voreppe, fréquente sur le bassin grenoblois).

Ce passage de la terre à la brique pour les chambres de cuisson est fréquent à partir du dernier tiers du XIXe siècle, facilité par l' arrivée du train à Grenoble qui rendit très accessible les productions des briqueteries de Bollène et de Tain l'Hermitage.Plus proche la briqueterie Millioz (puis Peronel) exportait par le train de saint-Béron depuis la plaine de Saint Christophe la Grotte (73). »

Vie Communale

L'AGORA des jeunes

Une AGORA ?

L'agora était la principale place publique des villes grecques antiques, siège de l'assemblée du peuple .

Ce sera un temps de concertation avec les élus et les associations de la commune, pendant lequel les jeunes pourront s'exprimer, donner leur avis et proposer des projets.

Avec le soutien du département, la ligue de l'enseignement poursuit le projet initié par l'association Y-nove.

Ce programme vise à permettre aux communes rurales et semi rurales de l'agglomération avec peu de moyens, de dynamiser leurs actions jeunesse, de lancer des actions de concertation et d'implication des jeunes sur leur territoire. C'est aussi permettre aux jeunes d'avoir les mêmes chances qu'en milieu urbain pour développer leurs projets et leurs idées.

Montchaboud a rejoint un groupe de 8 communes favorables à ce programme dont Varcès, Saint Georges de Commiers, Vaulnaveys-le-haut.

Crédit photo : Municipalité



Vie Communale

2022, le diagnostic

L'étape « diagnostic » s'est déroulée tout au long de 2022. Jean-François Mirallès (Y-Nove) et Anne Favier (ligue de l'enseignement) sont allés à la rencontre de jeunes pour un recueil de leurs ressentis, besoins et envies.

Au total 588 jeunes appartenant aux 8 communes participantes ont pu s'exprimer par le biais de jeux ou de questions, par exemple: « *Si au niveau du « pouvoir d 'agir » un adulte pèse 20 kg, combien pèse un jeune ?*»

La question de la confiance est aussi évaluée, la confiance en les adultes, la confiance que les adultes leur accordent.

Les jeunes de Montchaboud de moins de 18 ans ont volontiers participé à cette enquête, avec un premier échange à l'occasion de la fête du village, suivi d'une rencontre organisée au Chab Kfé, mais aussi dans le bus pendant les transports scolaires. La participation des 18/25 ans n'est actuellement pas optimale mais serait souhaitable pour qu'ils profitent de cette opportunité d'être acteur sur la commune.

2023, le temps des réalisations concrètes



Dates à retenir :

Mercredi 7 juin de 15h30 à 17h30 :

Temps de rencontre entre les jeunes et la ligue de l'enseignement.

Objectif: que les jeunes expriment leurs demandes, qu'ils construisent un ou plusieurs projets.

Samedi 17 juin de 10h30 à 14h30 : l' AGORA

Présentation par les jeunes de leurs projets aux élus et aux associations.

L'Agora n'est pas ouverte à tout public, seuls les jeunes de moins de 25 ans sont admis. Les parents ne sont pas invités !

Vie Communale

Conférence à Montchaboud !

La compréhension du climat reste complexe, malgré la multiplication d'ouvrages de vulgarisation.

Jean-louis Caix propose aux habitants de Montchaboud une approche scientifique des différents mécanismes qui interviennent dans l'évolution du climat de notre planète.

M. Caix, merci d'avoir proposé cette conférence dans notre village, pouvez vous nous dire si votre intérêt pour ce sujet est en lien avec votre parcours professionnel?

J'ai en effet une formation scientifique, ingénieur dans la chimie industrielle puis enseignant, et je me suis toujours intéressé à notre environnement.

Quand j'étais jeune, la pollution des eaux a été la première prise de conscience collective à l'échelle mondiale, avec l'exemple des japonais qui mourraient à cause de la consommation de poissons gavés de mercure et de plomb. Des mesures ont été prises pour que les industriels et les villes soient obligés de traiter et purifier l'eau.

La pollution de l'air est aussi devenue préoccupante. On se souvient des pluies acides, à cause de la combustion de charbon et de fuel lourd chargé en soufre. Dans la région du Havre, les carrosseries des voitures avaient des allures de coccinelles, avec 1000 tonnes de charbon brûlé par jour.

On doit également parler de la dégradation de la couche d'ozone qui heureusement a été gérée au niveau international, grâce à la convention de 1987.

Et aujourd'hui, c'est le climat et la biodiversité qui nous interrogent.

Quels points particuliers allez-vous développer dans cette conférence ?

En premier lieu, expliquer et faire comprendre le milieu où l'on vit, la composition de l'atmosphère, la troposphère et le bilan thermique simplifié de la terre. Les interactions entre les différents paramètres du climat, dont le cycle du carbone. Expliquer l'effet de serre, souvent mal compris et qui est une donnée capitale pour l'évolution du climat.

Je vais aborder aussi les modifications climatiques depuis 300 millions d'années, l'alternance de périodes chaudes avec des températures de 10 ou 12 degrés supérieures à aujourd'hui et de périodes glaciaires et interglaciaires.

Il y a 20 000 ans, fin de la dernière glaciation, se trouvaient 600 m de glace à la place de Montchaboud. Depuis la terre s'est réchauffée de 1 degré par tranche de 1000 ans, en moyenne, mais de 1,1 degrés ces 70 dernières années !

En 2022, l'homme a rejeté 40 milliards de tonnes de CO₂, 20 milliards sont récupérés par les forêts et les océans, mais avec quelles conséquences ?

40 milliards
de tonnes de
CO₂ rejeté en
2022

Eté 2022, les collines du village et la sécheresse



Vie Communale

PARTICIPEZ A UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE SUR LA MOBILITÉ DANS LA RÉGION GRENOBLOISE !



Vous vous interrogez sur vos modes de déplacements quotidiens ? Vous souhaitez diversifier vos modes de transport et réduire l'utilisation de la voiture ? Alors, vous serez sûrement intéressé-e-s pour participer à l'étude InterMob !

Celle-ci est menée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'UGA, du CNRS et de l'INSERM sur la région grenobloise. Elle vise à observer la mobilité de volontaires qui souhaiteraient **réduire l'utilisation de la voiture** pour leurs

déplacements quotidiens, au profit de **modes de déplacement alternatif** (vélo, marche à pied, transport en commun, covoiturage, etc.). L'objectif scientifique d'InterMob est de relever **les freins et les leviers au changement de modes de transport** au niveau des individus, des infrastructures et des aménagements du territoire.

L'originalité de cette étude est de suivre les volontaires en leur proposant de **porter un capteur de mobilité et d'activité physique** (GPS/ accéléromètre) ainsi qu'un **capteur d'exposition à la pollution atmosphérique** pendant plusieurs semaines non consécutives sur la durée de l'étude.

Pour participer à l'étude InterMob, il faut :

- Être majeur-e et avoir le permis de conduire
- Utiliser sa voiture au moins 3 jours par semaine (hors week-end)
- Résider et se déplacer dans Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan ou le Pays Voironnais
- Avoir l'intention de réduire l'utilisation de la voiture ou avoir commencé à le faire

Vous êtes intéressé-e ? Retrouvez plus d'informations sur :

<http://bit.ly/InterMob>

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Le centre de loisirs de Brié-et-Angonnes :

Erratum Petit Bulletin N° 10:

L'information donnée dans le précédent numéro du Petit Bulletin, concernant la tarification pour les enfants de Montchaboud qui souhaitent s'inscrire le mercredi ou pendant les vacances scolaires au centre de loisirs situé à l'école le Barlatier à Brié-et-Angonnes, est à corriger.

Une réflexion sur une convention entre le Centre Socio Culturel Malraux et Montchaboud est en cours, mais pas encore finalisée.

A ce jour, le tarif pour les Montchabouillards reste celui des communes extérieures.

Vie Communale



Le cours d 'Activité physique adaptée

Bonne nouvelle !

Pour la deuxième année, le dossier présenté à la Conférence des Financeurs a été accepté pour notre commune de Montchaboud .

Cadre de gouvernance et d'élaboration d'une stratégie territoriale, ce dispositif lance des appels à projets chaque année, avec pour objectif le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus. La conférence recense et finance les initiatives locales.

Le cours du mercredi, gratuit pour les villageois, est maintenu d'avril 2023 à avril 2024, à consommer sans modération !

La demande de financement est à renouveler chaque année. A suivre..

Urbanisme

Demandeur	Parcelle	Projet	Décision
Kilian RIBOULET	AA60	Pose caravane pour atelier	Favorable le 24/01/2023
Franck MAZOYER	AA70	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable le 07/02/2023
Alain CHABERT	AA107	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable le 07/02/2023

Etat Civil

Décès :

Le dimanche 05 mars est décédé M. Philippe GRAND

Nos condoléances sincères à la famille

Consultances architecturales

Le Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère (CAUE) met à votre disposition gratuitement un architecte.

Vous avez besoin d'un conseil avant le dépôt d'un PC.

Contact pour la prise de rendez-vous : **04.57.38.50.59**

Vie Communale

« L'hiver arrive bientôt à sa fin et qui dit printemps dit reprise des cultures à Loliva ! »

En effet, nous avons bien profité du temps calme de l'hiver pour se reposer (un peu quand même!) mais aussi pour planter des arbres fruitiers et des petits fruits, continuer de se former à notre métier, monter une nouvelle serre de production ainsi qu'une serre à plants, creuser une mare, installer de l'irrigation, équiper une caravane en atelier/séchoir à fleurs ou même créer un site internet

Bref, on n'a pas chaumé pour améliorer la ferme avec deux maîtres mots : **biodiversité** et **diversification**



Il est désormais temps de se pencher sur la nouvelle saison à venir ! Vous avez hâte ? Nous aussi, le début de saison, c'est toujours excitant !

Les mois de mars et d'avril riment avec : préparation de sol et plantation des légumes primeurs (choux de printemps, navets, salades, oignons frais, pommes de terre nouvelles, blettes, radis, etc...), mais aussi semis en godet de tomates, courgettes et fleurs. Nous espérons reprendre les ventes à la ferme **fin avril ou début mai**, nous reviendrons vers vous quand nous aurons une date précise car tout dépendra de la météo !

Concernant les fleurs, nous avons espéré avoir de jolies tulipes à vous proposer au mois d'Avril mais malheureusement les rongeurs (campagnols) en ont décidé autrement... Ils ont mangé les 250 bulbes ces petits gourmands... Les premières fleurs fraîches arriveront donc au mois de Juin. Pour les bouquets secs, il faudra attendre quelques mois qu'elles sèchent tranquillement dans notre nouvelle caravane qui, rassurez-vous, finira par se fondre dans le paysage. En effet, nous allons la végétaliser avec des plantes grimpantes comme du chèvrefeuille et de la glycine.

Cette saison, nous allons aussi vous proposer des **abonnements floraux**.

On vous explique : vous choisissez en fonction de vos envies et de votre budget

- La taille du bouquet (de 10€ à 25€),
- La durée de votre abonnement (de 1 à 6 mois à partir du mois de Juin)
- Le lieu de récupération soit à la ferme les mardis entre 17h30 et 19h30 ou dans des points relais les vendredis après midi.

Si vous souhaitez vous offrir ou offrir à quelqu'un un joli bouquet de fleurs locales, cultivées avec amour et sans pesticides, contactez-nous. Pssst ...au mois de Juin c'est la fête des mères et la fête des pères ! Attention, la quantité d'abonnement est limitée pour cette première année.

Passez un bon début de printemps et on se retrouve très vite autour de bons légumes et de belles fleurs !

Elodie et Kilian

<https://lepotagerdeloliva.wixsite.com/le-potager-de-loliva>.

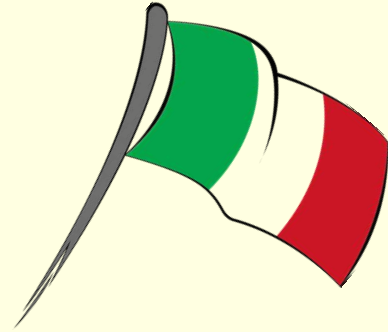
Vie Associative

La Maison Pour Tous

La Dolce Vita à Montchaboud

Salle comble le 18 mars pour une soirée au son de la guitare de Giacomo Anastasi, organisée par la MPT.

Les verres de Spritz se sont entrechoqués pour un apéro joyeux, suivi de lasagnes « al forno » dans la tradition et de l'incontournable douceur italienne : Le Tiramisu. Bravo à Laurence de LCDélices pour ce dessert !



Merci à tous les bénévoles de la MPT pour leur implication, le temps passé et le travail accompli pour nous offrir un évènement festif aussi parfaitement organisé.



Vie Associative

La Maison Pour Tous

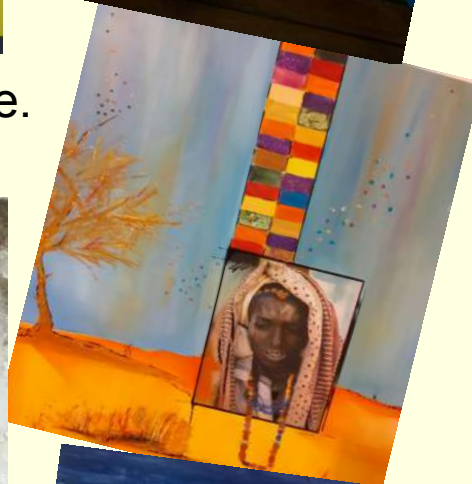
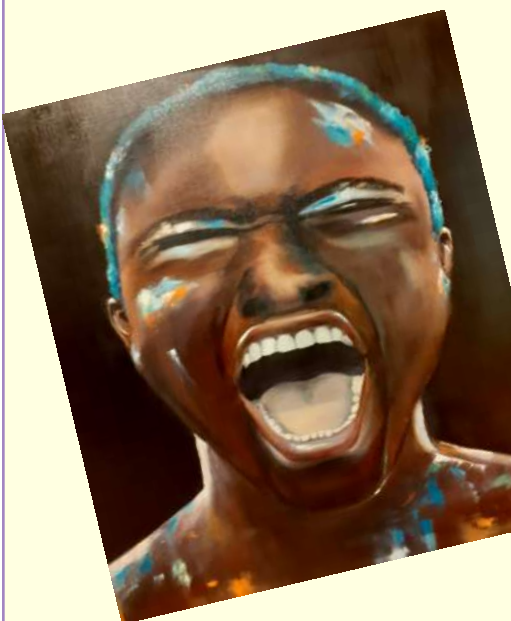
A noter d'ores et déjà sur vos agendas :

L'atelier «galerie des couleurs» fête ses 20 ans !

Vendredi 23 juin à partir de 19h30 vernissage :
moment incontournable pour fêter comme il se doit l'anniversaire de l'atelier



Samedi 24 juin exposition en journée.



Retrouvons toutes les œuvres des artistes de Montchaboud !

Vie associative

Le Chab Kfé



Le Chab a eu le plaisir d'accueillir de nombreux artistes en ce début de saison.

Christian et son « Kollektiv » éphémère ont brillamment tenu le timing de 30 impros en 60 mn. Tic, tac...

Bravo pour ce challenge réussi !



Le public a choisi d'explorer, durant ces différents temps d'impro, un lieu et une époque : Un cimetière et la préhistoire...



Rue d'Antibes, une nouvelle formation de Jazz New Orleans, a fait l'honneur au Chab'Kfé de se produire dans ses murs pour leur premier concert.

Musiciens confirmés, ils ont exploré les standards du Jazz des années 20 pour le plus grand plaisir du public.



des bonbons culturels



La troupe de théâtre Laguiche dans une pièce de Carole Greep

« j aime beaucoup ce que vous faites »

Pour découvrir le programme du Chab :

<https://cafemontchaboud.wixsite.com/>

Vie associative

Méli mélo de contes au Chab Kfé



Le conte nous accompagne depuis notre enfance, il nous emmène dans des mondes imaginaires, à la fois inquiétants et merveilleux, peuplé d'ogres, de princesses, de fées, d'animaux aux pouvoirs extraordinaires et de personnages attachants.

Nanou nous offre la générosité de cet art le **samedi 1er avril au Chab Kfé** pour le bonheur des petits et des grands !

Nanou, comment est née votre passion pour le conte ?

J'ai toujours aimé raconter des histoires, alors j'ai suivi une petite formation, il y a 10 ans. J'étais documentaliste de profession dans les collèges et les lycées, et j'ai eu envie de restituer ce que j'ai appris.

Un ami m'a sollicité pour conter à l'occasion d'une soirée dans un café théâtre, et j'ai eu la surprise et le bonheur de recevoir des retours très positifs .

Conter m'apporte de la joie, j'ai l'impression d'apporter quelque chose .

A quelles qualités l'art du conte fait appel ? Comment captez-vous l'attention du public ?

Il faut différencier le conte du théâtre, et ce n'est pas de la lecture non plus, il faut s'approprier une histoire, l'aimer, pour permettre au public de se construire des images et de m'accompagner dans mon histoire. Il faut un coup de cœur pour une histoire pour avoir envie de la partager

Avez-vous un répertoire privilégié, une préférence pour certains auteurs ?

Non, j'aime la diversité, les contes facétieux comme les histoires de Nasreddin, les contes traditionnels, Jacques et le haricot magique, le chaperon rouge, mais revisités dans ma version, les contes merveilleux, fantastiques, les contes de tous les pays.

Le conte existe depuis la nuit des temps et dans toutes les civilisations, c'est un art universel.

Dans nos Alpes le colporteur rentrait dans toutes les maisons et il racontait ce qu' il avait vu, entendu, tous écoutaient du plus jeune au plus vieux, ces histoires se transmettaient de bouche à oreilles. Le conte c'est l'art de l'oralité.

Sans dévoiler les détails, que préparez-vous pour la soirée prévue à Montchaboud, à quelle tranche d'âge s'adressent les histoires que vous conterez?

A partir de 6 ans mais pour toute oreille, pour les parents aussi ! Il n'y aura pas de thème particulier, un méli mélo, une ballade à travers des contes tirés du chapeau.

Un mot sur Coqueliconte ?

Il s'agit de ma micro-entreprise, créée pour pouvoir intervenir dans les médiathèques, les milieux scolaires.

Le nom? c'est parce que j'adore le rouge des champs de coquelicots !

Nanou.gruber@orange.fr

Il faut un coup de cœur pour une histoire pour avoir envie de la partager

Nasreddin est un personnage dont les histoires font partie du folklore et de la culture traditionnelle du Maghreb aux frontières de la Chine, des Balkans à la Mongolie, de la Sibérie à la péninsule arabe en passant par la Turquie où il est très célèbre. Parfois fou, parfois sage, c'est un faux naïf qui crée des situations burlesques qui font autant rire que réfléchir.

<https://www.unesorcieremadit.fr/ressources/les-contes-facetieux/>

Environnement

Lutte contre le frelon asiatique, la municipalité s'engage

En une année, notre région a comptabilisé via la plateforme <http://www.frelonsasiatiques.fr/> la découverte de 3692 nids de frelons asiatiques, 75% seulement ont pu être détruits.

Cette espèce de frelons menace particulièrement les ruches, avec des attaques plus fortes et plus fréquentes que le frelon européen. Les ouvrières capturent les abeilles butineuses chargées de pollen, les tuent, les dépècent et emportent le thorax jusqu'au nid pour nourrir les larves.

Le cycle de vie du frelon débute en automne, avec l'accouplement des mâles et des nouvelles femelles reproductrices. Ces femelles fécondées, appelées gynes hivernent dans les sols tandis que les mâles et les ouvrières meurent.

Au printemps de mars à juin, les fondatrices commencent un nouveau nid et consacrent le reste de leur vie à pondre. Le nid atteint donc son apogée en fin d'automne, il peut mesurer plus de 50cm de diamètre pour 60cm de haut, et reste actif jusqu'après les premières gelées.

La période où les gynes sortent d'hibernation est la plus favorable à la pose de pièges.

La mairie de Montchaboud a souhaité mener une action de sensibilisation, et s'est engagée au côté des apiculteurs en fournissant 40 pièges à répartir sur la commune. Douze habitants se sont portés volontaires pour gérer ces pièges. L'idée est de quadriller le plus possible la commune en privilégiant les abords des forêts. L'appât, sous forme de poudre à diluer dans de l'eau et du sucre sera à renouveler 3 fois par cycle de 15 jours pour mener l'opération de mi-mars à fin avril.

Un suivi sera organisé pour identifier les insectes piégés et évaluer l'efficacité de cette démarche.

Merci à Philippe Mougel,
apiculteur, pour l'organisation
de la réunion de préparation
de cette opération.

Merci aux villageois pour leur
participation !



Sources :

Bulletin régional de la santé de l'abeille
<https://allo-frelons.fr/>
[https://www.frelonsasiatiques .fr](https://www.frelonsasiatiques.fr)

La Métropole



PRÊT VELOS ELECTRIQUES

Rappel : La Métropole a mis en place un dispositif de prêt gratuit de vélos électriques aux habitants de l'ensemble des communes de la Métropole et du Grésivaudan

Concernant Montchaboud, cette opération est prévue le mercredi 14 juin, et restitution le mercredi 12 juillet

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie

La Métropole a mis en place une [Plateforme participative](#) pour permettre aux citoyens de donner leur avis sur les projets en cours. Vous y trouverez :

- La présentation des instances participatives (conseil de développement, commission consultative des services publics, comités d'usagers) et leurs actualités
- Les concertations en cours (présentation des projets, agenda des réunions publiques, comptes- rendus...), avec la possibilité de contribuer directement en ligne
- Les appels à projets de la Métropole

metropoleparticipative.fr

Infos pratiques

Renouveler sa carte d'identité ou passeport

Actuellement, le délai pour avoir un rendez-vous est compris entre 2 et 3 mois. Un moteur de recherche a été mis en place permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Maison médicale de garde de Vizille

Dans le cadre de la permanence de soins ambulatoires, la commune de Montchaboud est rattachée à la maison médicale de garde de Vizille.

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-end. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant :

0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure.

Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

La maison médicale de garde se trouve au 101, rue du 19 mars 1962 à Vizille.

ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP

Des aides existent.

Rester dans son logement est un signe d'autonomie.

Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elles.

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence départementale d'information sur le logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

(Ce support est disponible en mairie)



Infos pratiques


Petites annonces

Au fil d'Élo
Couture et broderie
Fait main à Vaulnaveys-le-Haut

Léna déchet - Univers bébé - Accessoires



Élodie QUEYRAS - 06.08.03.89.41
_au_fil_d_elo
<http://elodiequeyras.wix.com/aufilelo>



Praticienne en massage bien-être
Venez vous ressourcer, vous détendre

Je vous propose divers massages adaptés à votre besoin du moment
Pensez à vous et à vos proches
Possibilité de bons cadeaux
N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements

tél : 06.83.93.23.65



LE DEUN Loïc & THIRION Déjan - Montchaboud

Tél. **07 82 86 73 79**

bellevue.paysage.isere@gmail.com

Appelez pour un devis gratuit !

Taille et rabattage de haies
Tonte, désherbage, débroussaillage
Entretien du jardin
Elagage et abattage d'arbres
Travaux paysagers et création



Profitez de 50% de crédit d'impôt pour les travaux éligibles aux services à la personne :
Demandez nous pour plus d'informations

Le comité du Secours Populaire de Vizille devient le comité Drac-Romanche toujours situé 33 rue Argoud à Vizille, près de la piscine.

Les communes de Jarrie et Champ sur Drac sont intégrées à notre comité.

Vous pouvez déposer vos dons matériels (vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, foulards, vaisselle, jeux, jouets...) propres et en bon état, les lundi et vendredi après midi de 14h à 16h, ou bien déposés soigneusement dans le container qui est dans la cour.

La mode est aux articles de seconde main.

Venez nous rendre visite. La "boutique" est ouverte à **tous publics** les vendredi après midi de 15h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h. Venez faire de bonnes affaires.

Nous vous y attendons nombreux, afin de faire vivre la solidarité sur notre territoire.

Une participation financière solidaire modique vous sera demandée.

Solidairement,

Infos pratiques

Mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 76 78 98 50 (Vizille)
 Pompiers : 18
 SAMU : 15
 Maison Médicale de Garde : 0 810 15 33 33
 Urgence depuis un portable : 112

CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie
 de Vizille tel : 04 76 78 98 50
 n'oubliez pas de leur signaler la
 période de votre absence

RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
 Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
 Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture
 Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et
 de 14h à 17h30
 Samedi le matin uniquement.

LES HORAIRES DE VOS DECHETERIES **0800 500 027**



Toute l'année, les jours suivants (sauf jours fériés) :

Champ sur Drac : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 13h30-18h
 Mardi, jeudi : 13h15-18h
Vaulnaveys Le Haut : Lundi au samedi : 8h45-12h / 13h-18h
Vizille : Mardi au jeudi : 12h30-18h
 Vendredi et samedi : 9h-12h / 13h15-18h00

En période hivernale (de novembre à mars inclus) : Fermeture à 17h30 de toutes les déchèteries, Réouverture à 13h pour Vizille, ouverture à 9h pour Vaulnaveys Le Haut

Le Petit bulletin est une publication de la mairie de Montchaboud

75 route du village - 38220 Montchaboud

Téléphone /Fax : 04 76 68 29 96

E.mail : mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy SOTO

Rédaction : Véronique Feltrin

Tirage : 109 exemplaires distribués en boites aux lettres et 47 envoyés par mail